

Jean-Baptiste André Godin à Paul Charles Galbrunner, 14 décembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 décembre 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Galbrunner, Paul Charles \(1823-1905\)](#)

Lieu de destination8, rue de Lancry, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin accuse réception de deux médaillons envoyés par Galbrunner. Godin indique à Galbrunner que ses amis ont jugé que le médaillon avec son effigie de trois-quarts est très éloigné de la vérité, et que celui à son effigie de profil présente une certaine ressemblance phrénologique sans cependant que le visage soit ressemblant. Godin lui annonce qu'il ne peut tirer aucun parti des médaillons et lui demande s'il doit les lui renvoyer.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Sur le folio 414v sont copiées la fin de la lettre de Godin à Paul Charles Galbrunner du 14 décembre 1878 et la lettre de Godin à Paul Charles Galbrunner du 17 décembre 1878.

Mots-clés

[Sculpture](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation2 p. (413r, 414v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024
